

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit	STABYLAN BAKOIL 200
Autres moyens d'identification	Aucune information disponible.
Usage recommandé:	Liquide de Lubricating
Restrictions d'emploi:	Utilisation industrielle seulement

Informations sur le fabricant/importateur/distributeur

Fabricant

Nom de la société:	Fuchs Lubricants Co.
Adresse:	17050 Lathrop Avenue Harvey, Illinois 60426
Téléphone:	708-333-8900
Télécopie ::	708-333-9180
Personne à contacter:	EHS Department
E-mail:	sds@fuchsus.com

Canadian Distributor
Company Name: FUCHS LUBRICANTS CANADA LTD.
Address: 405 Dobbie Drive
Cambridge, ON N1T 1S8
Telephone: 519-622-2040
Fax: 519-622-2220
Contact Person: Technical Services Department
Emergency telephone number: 519-622-2040 (Bus. hrs)
CANUTEC 1-888-226-8832 (24 hrs)

Numéro d'appel d'urgence: 708-333-8900 (Bus. hrs) 800-255-3924 (24 hrs)

2. Identification des dangers

Classe de Danger

Dangers Physiques

Liquides inflammables	Catégorie 4
-----------------------	-------------

Dangers pour la Santé

Blessure ou Irritation Grave des Yeux	Catégorie 2B
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Risque d'Aspiration	Catégorie 1

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	81.75 %
Toxicité aiguë, dérmale	0.5 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	99.25 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussières ou brouillard	100 %
% du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue	

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Liquide combustible.
Provoque une irritation des yeux.
Peut provoquer le cancer.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de Prudence

Prévention: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Se laver soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. En cas d'incendie: utiliser brouillard d'eau, CO₂, poudre extinctrice ou mousse pour l'extinction.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Evacuation: Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Autres dangers ne donnant pas lieu à classement selon le SGH: Aucun(e).

3. Composition/Renseignements sur les ingrédients

Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Teneur en pourcentage (%)*
Mineral Spirit	Mineral Spirit,	64742-48-9	60 - 100%
Graphite	Graphite,	7782-42-5	10 - 20%
Crystalline silica	Crystalline silica,	14808-60-7	0.1 - 1%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers secours

Ingestion:	Contactez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.
Inhalation:	Transporter à l'air frais. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise.
Contact avec la Peau:	Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les zones de contact à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
Contact oculaire:	Toute matière entrant en contact avec les yeux doit être immédiatement rincée à l'eau. Retirer les lentilles de contact si cela est facile à faire. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Aucune information disponible.

Dangers: Aucune information disponible.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Les symptômes peuvent être à retardement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque.

Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

Moyens d'extinction appropriés: Eau pulvérisée, brouillard, CO₂, agent chimique sec ou mousse standard. Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Moyens d'extinction inappropriés: Éviter tout jet d'eau direct, qui disperserait et étendrait le feu.

Dangers spécifiques dus au produit chimique: La chaleur peut provoquer l'explosion des récipients. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Aucune information disponible.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Assurer une ventilation adéquate. Maintenir à distance le personnel non autorisé. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorber le déversement avec de la vermiculite ou toute autre matière inerte, puis placer dans un récipient à déchets chimiques. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

Précautions pour la Protection de l'Environnement:

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Porter un équipement de protection personnelle approprié. N'exposez pas à la chaleur intense comme le produit peut développer et pressuriser le récipient. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais. Stockage des liquides inflammables.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
-------------------	------	------------------------------	--------

Mineral Spirit	TWA	400 ppm 1,590 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
Mineral Spirit	TWA	525 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Graphite - Respirable.	TWA	2 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
Graphite - Respirable.	TWA	2 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (09 2011)
Graphite - Fraction alvéolaire.	TWA	2 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Graphite - Fraction alvéolaire.	8 HR ACL	2 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
	15 MIN ACL	4 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Graphite - Poussière alvéolaire	TWA	2 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
Graphite - Fraction alvéolaire.	TWA	2 mg/m3	Les Etats-Unis. Valeurs de Limite de Seuil d'ACGIH (03 2012)
Crystalline silica - particules alvéolaires	TWA	0.025 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
Crystalline silica - Fraction alvéolaire.	TWA	0.025 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (09 2011)
Crystalline silica - Fraction alvéolaire.	8 HR ACL	0.05 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Crystalline silica - Poussière alvéolaire	TWA	0.1 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
Crystalline silica - Fraction alvéolaire.	TWA	0.10 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (06 2015)
Crystalline silica - Fraction alvéolaire.	TWA	0.025 mg/m3	Les Etats-Unis. Valeurs de Limite de Seuil d'ACGIH (03 2012)

Contrôles Techniques Appropriés

Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Ventilation supplémentaire par aspiration localisée, système fermé, ou protection oculaire et respiratoire peuvent être nécessaires dans des circonstances particulières; tels que des espaces mal aérés, échauffement, évaporation des liquides provenant de surfaces importantes, vaporisation de brouillards, production mécanique de poussière, séchage de solides, etc.

Protection des yeux/du visage:

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la Peau	
Protection des Mains:	Aucune information disponible.
Autres:	Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.
Protection Respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis du superviseur sur les normes de protection respiratoire de la société.
Mesures d'hygiène:	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

État:	Liquide
Forme:	Aucune information disponible.
Couleur:	Noir
Odeur:	Forte odeur de pétrole/solvant
Seuil de perception de l'odeur:	Aucune information disponible.
pH:	Aucune information disponible.
Point de fusion/point de congélation:	Aucune information disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:	Aucune information disponible.
Point d'éclair:	61.11 °C
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - supérieure (%):	Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité - inférieure (%):	Aucune information disponible.
Limites d'explosivité - supérieure (%):	Aucune information disponible.
Limites d'explosivité - inférieure (%):	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité:	Aucune information disponible.
Densité relative:	0.87
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.

Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammation:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
Viscosité:	< 2 mm ² /s (40 °C)
VOC:	82 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Non réactif pendant l'utilisation normale.
Stabilité Chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Aucun(e)s dans les conditions normales.
Conditions à Éviter:	Chaleur, étincelles, flammes.
Matières Incompatibles:	Aucune information disponible.
Produits de Décomposition Dangereux:	La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Propriétés toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	Nocif par inhalation.
Contact avec la Peau:	Provoque une légère irritation cutanée.
Contact oculaire:	Provoque une irritation des yeux
Ingestion:	Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation:	Aucune information disponible.
Contact avec la Peau:	Aucune information disponible.
Contact oculaire:	Aucune information disponible.
Ingestion:	Aucune information disponible.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Ingestion Produit:	ETAmél: 2000 - 5000 mg/kg
-------------------------------	---------------------------

Contact avec la peau

Produit: ETAmél: 2000 - 5000 mg/kg

Inhalation

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Produit: Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit: Aucune information disponible.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit: Aucune information disponible.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Produit: Aucune information disponible.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Crystalline silica Évaluation globale : 1. Cancérogène pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Crystalline silica Indication de Danger <** Phrase language not available: [FR] CUST - ARI024000008512 **> <** Phrase language not available: [FR] CUST - ARI023000002033 **> 2000.

Liste des cancérogènes de l'ACGIH:

Crystalline silica Group A2: Susceptible d'être un cancérogène pour les humains.

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro

Produit: Aucune information disponible.

In vivo

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration

Produit: Aucune information disponible.

Autres effets: Aucune information disponible.

12. Informations écologiques

Écotoxicité:

Risques aigus pour l'environnement aquatique:

Poisson
Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:

Poisson
Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Persistance et Dérivabilité

Biodégradation
Produit: Aucune information disponible.

Rapport DBO/DCO
Produit: Aucune information disponible.

Potentiel de Bioaccumulation

Facteur de Bioconcentration (BCF)
Produit: Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)
Produit: Aucune information disponible.

Mobilité dans le Sol: Aucune information disponible.
Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination: Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales. Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination. C'est la responsabilité de l'utilisateur de produit ou du propriétaire pour déterminer au moment de la disposition, qui se perdent les règlements doivent être appliqués.

Emballages Contaminés: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives au transport

TDG

Numéro ONU:	UN 1993
Nom d'Expédition des Nations Unies:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.(Pétroleum distillates)
Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	3
Étiquettes:	3
N° d'urgence:	
Groupe d'Emballage:	III
Quantité exemptée	PIN for exception quantity
Dangers pour L'environnement:	Non
Polluant marin	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non réglementé.

IMDG

Numéro ONU:	UN 1993
Nom d'Expédition des Nations Unies:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.(Pétroleum distillates)
Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	3
Étiquettes:	3
N° d'urgence:	F-E, S-E
Groupe d'Emballage:	III
Quantité limitée	5.00L
Quantité exemptée	PIN for exception quantity
Dangers pour L'environnement:	Non
Polluant marin	Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non réglementé.

IATA

Numéro ONU:	UN 1993
Nom de transport complet:	Flammable liquid, n.o.s.(Petroleum distillates)
Classe(s) de Danger pour le Transport:	
Classe:	3
Étiquettes:	3
Groupe d'Emballage:	III
Quantité limitée	10.00L
Quantité exemptée	PIN for exception quantity
Dangers pour L'environnement:	Non
Polluant marin	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non réglementé.
Uniquement par avion cargo:	Autorisé.

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales du Canada

Liste des substances toxiques (LCPE, Annexe 1)

Non réglementé

Liste des substances d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée

NPRI PT5	Mineral Spirit	Énuméré
----------	----------------	---------

Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)

NPRI	Non réglementé
------	----------------

Gaz à effet de serre

Non réglementé

16. Autres informations, y compris la date de préparation ou la dernière révision

Date de Publication: 10/20/2017

Date de Révision: 10/20/2017

Version n°: 1.0

Autres Informations: Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité: Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.